

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Vitamin C (>10%) Formulation  
Code du produit : AQUA C FISH PLUS  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc  
Adresse : 37 McCarville Street  
Charlottetown, PE C1E 2A7  
Téléphone : +1-908-740-4000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000  
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire  
Restrictions d'utilisation : Sans objet

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Dommages oculaires graves : Catégorie 1

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3

#### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :

Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P261 Éviter de respirer les poussières.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

### Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Entreposage:

P405 Garder sous clef.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Étiquetage supplémentaire

Le pourcentage du mélange qui suit consiste d'ingrédient(s) de toxicité aiguë inconnue par voie orale: 1.25 %

Le pourcentage du mélange qui suit consiste d'ingrédient(s) de toxicité aiguë inconnue par voie cutanée: 1.25 %

Le pourcentage du mélange qui suit consiste d'ingrédient(s) de toxicité aiguë inconnue par inhalation: 1.25 %

### Autres dangers

Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Amidon	Amidon de sago	9005-25-8	>= 30 - < 60 *

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

Acide citrique	Acide 2-hydroxypropane-1,2,3-tricarboxylique	77-92-9	>= 10 - < 30 *
Acide ascorbique	Vitamine C	50-81-7	>= 10 - < 30 *
Diformiate de calcium	Sel de calcium de l'acide di-formique	544-17-2	>= 1 - < 5 *
Acide phosphorique	Orthophosphoric acid	7664-38-2	>= 1 - < 5 *
Acide formique	Acide méthanoïque	64-18-6	>= 0.1 - < 1 *
3,7-Diméthyocta-2,6-dienal	2,6-octadienal, 3,7-diméthyl-	5392-40-5	>= 0.1 - < 1 *

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
Faire appel à une assistance médicale.  
Laver les vêtements avant de les réutiliser.  
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

	Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	: Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Éviter la formation de poussières; des poussières fines dispersées dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, présentent un risque d'explosion des poussières. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes métalliques Oxydes de phosphore
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	: Entourez le déversement d'absorbants et placez une couverture humide sur la zone pour minimiser l'entrée du produit dans l'air. Ajouter un excès de liquide pour permettre au produit d'entrer en solution. Absorber avec un absorbant inerte. Éviter la dispersion des poussières dans l'air (i.e., le nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0	Date de révision: 06/18/2025	Numéro de la FDS: 11506194-00003	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

surfaces car ils peuvent former un mélange explosif s'ils viennent à être libérés dans l'atmosphère en concentrations suffisantes.

Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

## SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : De l'électricité statique peut s'accumuler et enflammer des poussières en suspension et provoquer une explosion.  
Fournir des précautions adéquates, telles que mise à terre et continuité de masse électriques, ou des atmosphères inertes.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.  
Éviter de respirer les poussières.  
Ne pas avaler.  
Ne pas laisser pénétrer dans les yeux.  
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
Les personnes déjà sensibilisées et celles susceptibles de souffrir d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes doivent consulter leur médecin concernant le travail avec des irritants ou des sensibilisants respiratoires.  
Minimiser la formation et l'accumulation de poussières.  
Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockages : Garder dans des contenants proprement étiquetés.  
Garder sous clef.  
Garder hermétiquement fermé.  
Garder dans un endroit frais et bien aéré.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Amidon	9005-25-8	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP (particules totales)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Acide ascorbique	50-81-7	TWA	5000 µg/m <sup>3</sup> (OEB 1)	Interne
Acide phosphorique	7664-38-2	TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	3 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		STEL	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP	1 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD	3 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
		STEL	3 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Acide formique	64-18-6	TWA	5 ppm 9.4 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	10 ppm 19 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	5 ppm	CA BC OEL
		STEL	10 ppm	CA BC OEL
		VEMP	5 ppm 9.4 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD	10 ppm 19 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	5 ppm	ACGIH
3,7-Diméthyocta-2,6-dienal	5392-40-5	VEMP (fraction inhalable des particules et phase vapeur)	5 ppm	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable et vapeur)	5 ppm	ACGIH

### Mesures d'ordre technique

: Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.  
Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

---

migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).  
Minimiser l'ouverture et la manipulation.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	: Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
Filtre de type	: Type mixte protégeant des particules et des gaz/vapeurs acides et organiques
Protection des mains	
Matériaux	: Gants résistants aux produits chimiques
Remarques	: Penser à doubler les gants.
Protection des yeux	: Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées. Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
Protection de la peau et du corps	: Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées. Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
Mesures d'hygiène	: Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillances de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: poudre
Couleur	: Donnée non disponible
Odeur	: Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

---

Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Sans objet
Taux d'évaporation	:	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Peut former un mélange poussiére/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens.
Inflammabilité (liquides)	:	Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Sans objet
Densité de vapeur relative	:	Sans objet
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Sans objet
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

### Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Peut former un mélange poussière/air explosif au cours du traitement, manipulation ou d'autres moyens. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles. Éviter la formation de poussière.
Produits incompatibles	: Oxydants
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

##### **Amidon:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

##### **Acide citrique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 5,400 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

toxicité aiguë par voie cutanée

### Acide ascorbique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 11,900 mg/kg

### Diformiate de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Acide phosphorique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : Évaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

### Acide formique:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë (Les êtres humains): 500 mg/kg  
Méthode: Jugement d'expert

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 7.4 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Évaluation: Corrosif pour les voies respiratoires.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### 3,7-Diméthyocta-2,6-dienal:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 4,895 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 0.68 mg/l  
Durée d'exposition: 7 h  
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 2,250 mg/kg

### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Acide citrique:

Espèce : Lapin

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

Méthode	:	Directives du test 404 de l'OECD
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

### Acide ascorbique:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	Directives du test 404 de l'OECD
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

### Diformiate de calcium:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	Directives du test 404 de l'OECD
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

### Acide phosphorique:

Résultat	:	Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition
Remarques	:	Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

### Acide formique:

Résultat	:	Corrosif après 3 minutes ou moins d'exposition
Remarques	:	Sur la base d'un pH extrême

### 3,7-Diméthyocta-2,6-dienal:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritation de la peau

### Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

### Composants:

#### Amidon:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

#### Acide citrique:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD

#### Acide ascorbique:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD

#### Diformiate de calcium:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Des effets irréversibles aux yeux

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

||| Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

### Acide phosphorique:

||| Espèce : Lapin  
||| Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

### Acide formique:

||| Résultat : Des effets irréversibles aux yeux  
||| Remarques : Basé sur la corrosivité pour la peau.

### 3,7-Diméthylcta-2,6-dienal:

||| Espèce : Lapin  
||| Résultat : De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

### Sensibilisation cutanée ou respiratoire

#### Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Amidon:

||| Type d'essai : Essai de maximisation  
||| Voies d'exposition : Contact avec la peau  
||| Espèce : Cobaye  
||| Résultat : négatif

#### Acide ascorbique:

||| Type d'essai : Test d'optimisation de Maurer  
||| Voies d'exposition : Contact avec la peau  
||| Espèce : Cobaye  
||| Résultat : négatif

#### Diformiate de calcium:

||| Type d'essai : Essai de maximisation  
||| Voies d'exposition : Contact avec la peau  
||| Espèce : Cobaye  
||| Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
||| Résultat : négatif  
||| Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### Acide formique:

||| Type d'essai : Test de Buehler  
||| Voies d'exposition : Contact avec la peau  
||| Espèce : Cobaye  
||| Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

|| Résultat : négatif

### 3,7-Diméthyocta-2,6-dienal:

|| Type d'essai : Test patch d'irritation répétés sur l'humain  
|| Voies d'exposition : Contact avec la peau  
|| Résultat : positif

|| Évaluation : Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain

### Mutagénicité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Amidon:

|| Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
|| Résultat: négatif

#### Acide citrique:

|| Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
|| Résultat: négatif

|| Type d'essai: Test de micronoyau in vitro  
|| Résultat: positif

|| Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
|| Résultat: négatif

#### Génotoxicité in vivo

|| Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)  
|| Espèce: Rat  
|| Voie d'application: Ingestion  
|| Résultat: négatif

#### Acide ascorbique:

|| Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
|| Résultat: négatif

|| Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
|| Résultat: négatif

|| Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
|| Résultat: négatif

#### Génotoxicité in vivo

|| Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
|| Espèce: Souris  
|| Voie d'application: Ingestion  
|| Résultat: négatif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

II

### Diformiate de calcium:

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test létal récessif lié au sexe chez Drosophila melanogaster (in vivo)  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Acide phosphorique:

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

### Acide formique:

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif
- Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test létal récessif lié au sexe chez Drosophila melanogaster (in vivo)  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 477 de l'OECD  
Résultat: négatif

### 3,7-Diméthylocta-2,6-dienal:

- Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif
- Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

		dans les cellules de mammifères Résultat: positif
Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Souris Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif

### Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

##### **Acide ascorbique:**

Espèce	:	Souris
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	2 années
Résultat	:	négatif

##### **Acide formique:**

Espèce	:	Rat
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	104 semaines
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

##### **3,7-Diméthyocta-2,6-dienal:**

Espèce	:	Souris
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	104 - 105 semaines
Résultat	:	négatif

### Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

##### **Acide citrique:**

Incidence sur le développement fœtal	:	Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
--------------------------------------	---	--

##### **Acide ascorbique:**

Incidence sur le développement fœtal	:	Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
--------------------------------------	---	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

### Diformiate de calcium:

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Effets sur la fertilité               | : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations<br>Espèce: Rat<br>Voie d'application: Ingestion<br>Méthode: Directives du test 416 de l'OECD<br>Résultat: négatif<br>Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Incidences sur le développement fœtal | : Type d'essai: Développement embryofœtal<br>Espèce: Lapin<br>Voie d'application: Ingestion<br>Méthode: Directives du test 414 de l'OECD<br>Résultat: négatif<br>Remarques: Selon les données provenant de matières similaires                                   |

### Acide phosphorique:

- |                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Effets sur la fertilité               | : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement<br>Espèce: Rat<br>Voie d'application: Ingestion<br>Méthode: Directives du test 422 de l'OECD<br>Résultat: négatif |
| Incidences sur le développement fœtal | : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement<br>Espèce: Rat<br>Voie d'application: Ingestion<br>Méthode: Directives du test 422 de l'OECD<br>Résultat: négatif |

### Acide formique:

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Effets sur la fertilité               | : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations<br>Espèce: Rat<br>Voie d'application: Ingestion<br>Méthode: Directives du test 416 de l'OECD<br>Résultat: négatif<br>Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Incidences sur le développement fœtal | : Type d'essai: Développement embryofœtal<br>Espèce: Lapin<br>Voie d'application: Ingestion<br>Méthode: Directives du test 414 de l'OECD<br>Résultat: négatif<br>Remarques: Selon les données provenant de matières similaires                                   |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

||

### 3,7-Diméthyocta-2,6-dienal:

Effets sur la fertilité	:	Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 443 de l'OECD Résultat: négatif
Incidences sur le développement fœtal	:	Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Méthode: Directives du test 443 de l'OECD Résultat: négatif

### STOT - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

### Composants:

#### Acide citrique:

Évaluation	:	Peut irriter les voies respiratoires.
------------	---	---------------------------------------

### STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Toxicité à dose répétée

### Composants:

#### Amidon:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	>= 2,000 mg/kg
Voie d'application	:	Contact avec la peau
Durée d'exposition	:	28 jours
Méthode	:	Directives du test 410 de l'OECD

#### Acide citrique:

Espèce	:	Rat
NOAEL	:	4,000 mg/kg
LOAEL	:	8,000 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	10 jours

#### Acide ascorbique:

Espèce	:	Rat, mâle
NOAEL	:	>= 8,100 mg/kg
Voie d'application	:	Ingestion
Durée d'exposition	:	13 Sem.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

### Diformiate de calcium:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 3,000 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 13 Sem.
Méthode	: Directives du test 408 de l'OECD
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

### Acide phosphorique:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 250 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 40 - 52 jours
Méthode	: Directives du test 422 de l'OECD

### Acide formique:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 400 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 52 Sem.
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

### 3,7-Diméthyocta-2,6-dienal:

Espèce	: Rat, femelle
LOAEL	: 335 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 14 Sem.

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Composants:

##### Acide citrique:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,535 mg/l Durée d'exposition: 24 h

##### Acide ascorbique:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,020 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
----------------------------	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

Toxicité pour les microorganismes	: CE50: 140 mg/l Durée d'exposition: 16 h Méthode: DIN 38 412 Part 8
<b>Diformiate de calcium:</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL0 (Danio rerio (poisson zèbre)): >= 1,000 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: EPA-660/3-75-009 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 72 h Remarques: Selon les données provenant de matières similaires  NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 500 mg/l Durée d'exposition: 72 h Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): >= 100 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211 Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité pour les microorganismes	: NOEC: >= 22.1 mg/l Durée d'exposition: 28 jr Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
<b>Acide phosphorique:</b>	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50: > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### Acide formique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 130 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 365 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1,240 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 295 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : NOEC: 72 mg/l  
Durée d'exposition: 13 jr

### 3,7-Diméthyocta-2,6-dienal:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide)): 6.78 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6.8 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

### **toxiques**

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 103.8 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 3 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 160 mg/l  
Durée d'exposition: 30 min  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### **Persistance et dégradabilité**

#### **Composants:**

##### **Acide citrique:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 97 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

##### **Acide ascorbique:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 97 %  
Durée d'exposition: 5 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 302

##### **Diformiate de calcium:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 86 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 306 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

##### **Acide formique:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directives du test 301C de l'OECD

##### **3,7-Diméthyocta-2,6-dienal:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 90 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.D.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

##### **Acide citrique:**

||| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.72

##### **Acide ascorbique:**

||| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.85

##### **Diformiate de calcium:**

||| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -2.3 - -1.9  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

##### **Acide formique:**

||| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -2.1

##### **3,7-Diméthyocta-2,6-dienal:**

||| Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.76

#### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

#### **Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### **Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.  
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.  
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### **Réglementations internationales**

##### **UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### **IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

##### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0 Date de révision: 06/18/2025 Numéro de la FDS: 11506194-00003 Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

---

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

---

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## Vitamin C (>10%) Formulation

Version 3.0	Date de révision: 06/18/2025	Numéro de la FDS: 11506194-00003	Date de dernière parution: 04/14/2025 Date de la première parution: 02/03/2025
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SATD - Température de décomposition auto-accélérante; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 06/18/2025  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F